RCS : CHAMBERY
Code greffe : 7301

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CHAMBERY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1965 B 50056
Numéro SIREN : 076 520 568
Nom ou dénomination : ADS

Ce dépôt a été enregistré le 28/07/2016 sous le numéro de dépôt 4728

ADS
Société Anonyme au capital social de 17.756.460 Euros
Siège social : Arc 1800 – Le Chalet des Villards
73700 BOURG SAINT MAURICE
SIREN 076 520 568 - R.C.S. : CHAMBERY

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 25 JUILLET 2016

TRIBUNAL de COMMERCE-CHAMBERY
DEPOT du 28 JUIL. 2016
N° 4728 LE Greffier,

L'an deux mille seize
Et le vingt cinq juillet
A neuf heures

Les Membres du Conseil d'Administration de la société « ADS» se sont réunis dans les bureaux de la CDA-DS Macôt – Le Creux Vincent – 73210 MACOT sur convocation de l'unanimité des administrateurs.

SONT PRESENTS ET ONT EMARGES LE REGISTRE :

Administrateurs
- Monsieur Laurent CHELLE — Administrateur - Directeur Général
- Monsieur Bernard CHAPUIS — Administrateur
- La « SOCIETE D'AMENAGEMENT DE LA STATION DE LA PLAGNE » représentée par M. Jean-Yves SALLE — Administrateur
- Monsieur David PONSON (vote à partir du point 3 de l'ordre du jour)
- Monsieur Frédéric CHARLOT (vote à partir du point 4 de l'ordre du jour)

Censeur
- Monsieur François RIBLET, représentant de la Banque Populaire des Alpes

SONT ABSENTS ET EXCUSES :

Administrateur
- Madame Danièle CLERGEOT

Censeur
- Monsieur Yves GIRERD-POTIN, représentant de la CADS DEVELOPPEMENT

Représentant du Comité d'Entreprise
- Monsieur Benoît MOUSSEUX, Collège Employés et Ouvriers

EST ABSENT :

Représentant du Comité d'Entreprise
- Monsieur Sébastien MALNORY, Collège Cadres et Agents de Maîtrise

Assistent également à la séance sans voix délibérative
- Monsieur Michel FEVRE
- Madame Isabelle CHEVALIER, secrétaire de séance

....

DEUXIEME DECISION

Les Administrateurs prennent acte de la démission de Monsieur Jean-François BLAS de ses mandats d'Administrateur et de Président du Conseil d'administration au 20 mai 2016 et décident de nommer par cooptation en remplacement, à compter de ce jour et sous réserve de ratification par la prochaine Assemblée Générale Ordinaire :

- Monsieur David PONSON
 Rue Ramaz – 73440 ST MARTIN DE BELLEVILLE

pour la durée restant à courir du mandat d'administrateur de Monsieur Jean-François BLAS soit jusqu'à l'approbation des comptes clos au 30 septembre 2017.

Cette décision est adoptée à l'unanimité,

Monsieur David PONSON déclare accepter les présentes fonctions d'administrateur et en outre n'être frappé par aucune incompatibilité prévue par la Loi. Il remercie les Membres du Conseil de la confiance qu'il lui témoigne en le nommant à cette fonction

FC

Greffe du Tribunal de Commerce de Chambéry : dépôt N°4728 en date du 28/07/2016

TROISIEME DECISION

Les Administrateurs nomment, à compter du 25 juillet 2016, Monsieur David PONSON, en qualité de Président du Conseil d'Administration, pour la durée de son mandat d'administrateur. Monsieur David PONSON déclare accepter cette fonction.

Cette décision est adoptée à l'unanimité, Monsieur David PONSON ne prenant pas part au vote

QUATRIEME DECISION

Les Membres du conseil prennent acte de la démission de Madame Danièle CLERGEOT de son mandat d'Administrateur à la date du 25 juillet 2016 et décident de nommer par cooptation en remplacement, à compter de ce jour et sous réserve de ratification par la prochaine Assemblée Générale Ordinaire :

- Monsieur Frédéric CHARLOT
 La Résidence -440 A Route de vulmix – 73700 BOURG SAINT MAURICE

pour la durée restant à courir du mandat d'administrateur de Madame Danièle CLERGEOT soit jusqu'à l'approbation des comptes clos au 30 septembre 2017.

Cette décision est adoptée à l'unanimité,

Monsieur Frédéric CHARLOT déclare accepter les présentes fonctions d'administrateur et en outre n'être frappé par aucune incompatibilité prévue par la Loi. Il remercie les Membres du conseil de la confiance qu'il lui témoigne en le nommant à cette fonction

CINQUIEME DECISION

Les Membres du conseil d'administration prennent acte de la démission de son mandat de Directeur Général de Monsieur Laurent CHELLE, à compter de ce jour et le remercie vivement de l'ensemble des efforts qu'il a déployé dans le cadre de l'exercice de ses fonctions

Cette décision est adoptée à l'unanimité, Monsieur Laurent CHELLE ne prenant pas part au vote

SIXIEME DECISION

Sur proposition du Président, les Membres du conseil d'administration décident de nommer Monsieur Frédéric CHARLOT en qualité de Directeur Général, qui assumera sous sa responsabilité la direction générale de société pour une durée indéterminée. Monsieur Frédéric CHARLOT déclare accepter ces fonctions.

Cette décision est adoptée à l'unanimité, Monsieur Frédéric CHARLOT ne prenant pas part au votre

....

NEUVIEME DECISION

Tous pouvoirs sont conférés au porteur d'un extrait ou d'un original des présentes en vue d'accomplir les formalités découlant des présentes.

Ainsi fait et délibéré
Pour extrait

